

Image not found or type unknown



Tromperie sur la marchandise et marge commerciale abusive

Par **Houdayer Agathe**, le **03/03/2018** à **09:57**

Bonjour,

Le fait de maquiller un produit (par exemple apposer sa marque sur un produit d'importation chinois) afin de le revendre plus de 10 fois son prix d'achat, constitue t-il une infraction en droit français ?

Merci d'avance